

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2007

Nombre de conseillers : 14

L'an deux mille sept
le 28 septembre

En exercice : 14

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Guy GAGNOUD, Maire.

Présents : 10

Date de la convocation : 21 septembre 2007

Votants : 12

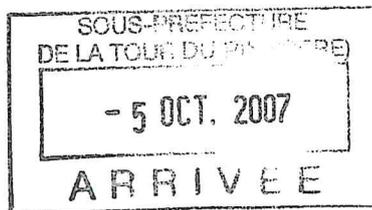
PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Guy GAGNOUD, Michel BOTU, Pierre MEUNIER,
Christian GOUBET, Jean BARREY, Christine RUGGERI, Gérard FROGER, Roland SEIGLE,
Robert BALLY, Chrystelle GOUTEBROZE.

OBJET :
Clôtures

ONT DONNE POUVOIR : Christiane AUFRANC à Christine RUGGERI, Didier MARTIN à
Roland SEIGLE

ABSENTS EXCUSES : Martine FRANCISCO – Gilles DOUILLET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réforme des permis de
construire, les clôtures ne sont plus soumises à autorisation.



Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité que les clôtures
fassent l'objet d'une demande préalable. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous
documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 1^{er} octobre 2007.

Le Maire,

Guy GAGNOUD.